



École nationale
de la statistique
et de l'analyse
de l'information

Dossier suivi par : Carine LAC et Patrick GANDUBERT
Tel. : +33 (0)2 99 05 32 86 / 32 72
Fax : +33 (0)2 99 05 32 05
stage@ensai.fr

Objet LE STAGE DE FIN D'ETUDES
(FIN DE 3^E ANNEE)

Rennes, le 20 octobre 2014

Stage obligatoire effectué en France ou à l'Étranger

Les stages occupent une place importante dans la formation dispensée à l'Ensaï. Ainsi, l'obtention du diplôme de l'Ensaï est subordonnée à la réalisation d'un stage de fin d'études validé d'une durée comprise entre 20 semaines et six mois maximum. Placés dans les entreprises, les administrations, les centres de recherche, le stagiaire met en application les connaissances acquises au cours de sa scolarité. Au cours du stage, il doit rédiger un rapport de stage qui fera l'objet d'une soutenance devant un jury. Chaque stage fait l'objet d'une convention signée par l'entreprise, l'école, l'étudiant et le maître de stage.

Objectif

Un objectif technique : une mission est confiée au stagiaire et il doit, à l'aide de ses connaissances théoriques et ses aptitudes, tenter de répondre à cette commande en utilisant au mieux son environnement proche.

Un objectif professionnel : le stagiaire évolue dans un environnement professionnel et doit mettre à profit cette période de stage pour parfaire sa connaissance du monde du travail, accroître ses capacités relationnelles et adopter une démarche d'insertion.

Statut du stagiaire

Pendant toute la durée de leur stage, le stagiaire demeure élève de l'école. La structure d'accueil nomme un maître de stage chargé d'assurer le suivi technique et d'optimiser les conditions de réalisation du stage. L'Ensaï pourra convoquer le stagiaire pour participer à d'éventuels examens de rattrapage, qui ont lieu au cours de l'été.

Durée

20 semaines minimum et 6 mois maximum entre début avril et fin septembre.

Contenu

Le stage repose sur un véritable projet compatible avec les enseignements délivrés à l'école et d'un niveau pré-requis à Bac + 5. Par ailleurs, l'Ensaï exige une forte adéquation entre le contenu du stage et la filière de spécialisation de 3^e année. C'est pourquoi, le contenu et les modalités de réalisation du stage (durée, objectifs, résultats attendus...) font au préalable

■
Campus de Ker Lann
rue Blaise Pascal BP37203
35172 BRUZ CEDEX
Tél : 33 (0)2 99 05 XX XX
Fax : 33 (0)2 99 05 XX XX
communication@ensai.fr



l'objet d'un accord du responsable de la filière concernée. L'école pourra demander le cas échéant au stagiaire de faire approfondir le contenu du stage lors des entretiens de recrutement. Le travail du stagiaire doit être axé sur la réponse à la problématique contenue dans le thème de stage inscrit dans la convention. Il doit aussi être l'occasion pour le stagiaire de se mettre en situation professionnelle réelle.

Rapport de stage

Le rapport est d'une longueur de 40 - 50 pages environ (hors annexes). Comme c'était le cas pour le stage de 2e année, dans sa partie conclusion, (1 – 2 pages), le stagiaire doit préciser jusqu'où les objectifs qui avaient motivé l'étude ont été atteints et les réponses qu'elle a permises. Il convient également d'indiquer si des prolongements ou des progrès pourraient être faits et d'en donner les directions (enrichissement).

Le stagiaire doit traduire ses résultats en propositions d'actions ou en préconisations pour la structure qui l'accueille. Il faut penser que la conclusion s'adresse aux destinataires finaux qui attendent du stagiaire, à ce stade, une aide à leur décision.

Au cours du stage le stagiaire sera tenu de rédiger un rapport de stage conformément aux instructions qui ont été fournies par le Département communication relations extérieures et la Direction des études de l'Ensaï.

Avant de quitter la structure d'accueil, le stagiaire devra remettre un exemplaire du rapport de stage à son maître de stage.

Pour tout retard une pénalité sera appliquée.

Validation du stage

A l'issue du stage de fin d'études, le maître de stage organise un entretien avec le stagiaire à l'issue duquel il renseigne la grille d'évaluation que lui a transmis l'Ensaï. Par ailleurs, une soutenance du rapport de stage est organisée mi-novembre devant un jury composé d'un Président, d'un Vice-Président et d'un Permanent de l'école. La validation du stage tient compte de l'évaluation du maître de stage (bonus ou malus) et de celle faite par le jury de soutenance.

La note finale est calculée en établissant la somme de la note du stage 3A et de celle du stage 2A (c'est-à-dire en y ajoutant le bonus ou malus obtenu).